

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE**

Séance du 28 septembre 2020

Délibération n° 072 /2020

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Présents
51	49

L'an deux mille vingt, le vingt-huit septembre, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes de BOUGLON, sous la présidence de M. GIRARDI Raymond, Président.

DATE DE LA CONVOCATION
21.09.2020

PRESENTS : ADAM Jean-Pierre, ARMELLINI Audrey, ARZENTON Bernard, BALAGUER José, BARAT Alain, BERNADET Nicole, BEZOS Jean-Marie, BEZOS Jérémie, BOYANCE Jean-Louis, CASTILLO Julie, CHOPIS Josiane, COLMAGRO Chrystel, DA COSTA-FREITAS Valérie, DARROUMAN Michel, DE BRITO Audrey, DEJOIE-RUAULT Philippe, DOUCET Pascal, DUCASSE Laurent, DUPUY Aymeric, GALICHON Bruno, GARBAY Bruno, GIRARD Jocelyne, GIRARDI Raymond, GLORYS Jean-Paul, GOUYOU Jean-Marie, GRANGE Pierre, LAFARGUE Patrick, LAJUS Christophe, LAMOUREUX Denis, **LARREY Christophe (suppléant de CARLES Marie-Françoise)**, LASSUS Marjorie, LE JALLE Didier, MARQUET Gilbert, MASSIAS Bernard, MERLIN-CHABOT Christine, MONTIGNY-CAPEL Carole, MOURILLON-LEGLISE Sylvie, PATACCONI Florian, PIAZZON Christiane, PICHON Gabriel, POLETTI Monique, PONS Jean-Marie, PONTTHOREAU Michel, PROCEDES Lionel, RIVETTA-BOURRAS Françoise, ROBLIN Bertrand, ROMAN Dominique, TAVERNIER Bernard, THOLLON POMMEROL François,

EXCUSES : BOUSSUGE Sylvie, MOLINIE-PONTTHOREAU Laëticia

SECRETAIRE DE SEANCE : MERLIN-CHABOT Christine

Désignation de deux délégués – Opération Collective de Modernisation du Commerce, de l'Artisanat et des Services

Le Président rappelle qu'une OCMACS est une opération visant à favoriser le développement du commerce et de l'artisanat sur un territoire au travers, notamment, d'aides directes aux entreprises.

Une première opération a été mise en œuvre sur le périmètre de VGA et de la Communauté de Communes Coteaux et Landes de Gascogne de juillet 2016 au 31 décembre 2018, avec l'appui de l'Etat (fonds FISAC), de la Région Nouvelle Aquitaine et des collectivités.

En janvier 2018, le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne a répondu à un nouvel appel à projet FISAC en vue de mettre en place une deuxième tranche à cette opération. Le 07 janvier 2019, l'Etat a confirmé avoir retenu le dossier de candidature du Pays.

Par délibération n° 2019/044 du 27 mai 2019 et 2019/058 du 27 juin 2019, le conseil communautaire approuvait le projet de règlement d'intervention, de cette deuxième tranche.

Il convient aujourd'hui de désigner 2 membres élus pour siéger au comité de pilotage ;

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

DESIGNE Mme GIRARD Jocelyne et Mme CARLES Marie-Françoise pour siéger au comité de pilotage de l'opération.

DONNE pouvoir au Président pour prendre toute mesure d'exécution liée à la présente délibération.

PRÉCISE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de BORDEAUX dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

A GREZET-CAVAGNAN, le 30 septembre 2020

Le Président
Raymond GIRARDI

